

L'éducation des personnes sourdes

"Mais trop de portes nous sont malheureusement fermées"

R.H.A

Libreville/Gabon

Aufour du thème "L'éducation des sourds et leur insertion professionnelle", l'Association nationale des devenus sourds du Gabon (Andes) a organisé une conférence-débat à l'Institut français (IF). Dans le but de rappeler les difficultés que rencontrent, au quotidien, cette catégorie de concitoyens dans une société où pas grand chose n'est fait pour les intégrer.

LA personne sourde ou malentendante continue d'être marginalisée dans notre société. L'accès aux établissements scolaires pour les enfants, la difficulté que rencontre la personne sourde dans la majorité des administrations, face à un agent de police, dans une structure sanitaire, devant le journal télévisé, etc. Autant d'obstacles soulevés lors d'une conférence-débat sur le thème "L'éducation des sourds et leur insertion socioprofessionnelle" animée, vendredi, à l'Institut français (IF) de Libreville. Une rencontre initiée par l'Association nationale des devenus sourds du Gabon (Andes) à laquelle ne prenaient, malheureu-



Un intervenant sur la situation des personnes sourdes.

Photo : R.H.A

sement, part que les membres de cette association, les enseignants de l'École nationale des enfants déficients auditifs (ENEDA) et le directeur général adjoint des Affaires sociales, Noël Sama. Une conférence dont les échanges ont porté essentiellement sur l'éducation des sourds au Gabon et leur insertion socioprofessionnelle. Objectif : cerner les problèmes liés à la scolarisation des personnes atteintes de ce handicap, mais surtout tirer la sonnette d'alarme par rapport à cette difficulté à laquelle ils sont confrontés, et qu'ils décrivent depuis des années. Sur les 1,8 million d'âmes vivant sur le territoire national, on compte 7 202 personnes atteintes de surdité totale ou partielle, déclarées à l'issue du Re-

censement général de la population et des logements de 2013. Des personnes dont le handicap s'est manifesté soit à la naissance, soit à la suite d'un accident. Quelle est la réalité aujourd'hui de cette éducation de l'enfant sourd auquel les portes des lycées et collèges sont fermées ? Quels sont les mécanismes mis en place par le système éducatif gabonais pour les soutenir ? Ce sont, entre autres, les questions que les différents intervenants se sont posées au cours des débats. « Imaginez que vous soyez en train de suivre le journal télévisé, et que le son soit soudainement coupé. Quelle sera votre réaction ? Pouvez-vous suivre le journal télévisé qui n'a aucun son ? Pouvez-



Paul-Anicet Mounziegou, professeur d'espagnol, initiateur de l'atelier sur l'insertion professionnelle des sourds.

Photo : R.H.A

vous assister à une conférence-débat à laquelle les communications sont faites en langue étrangère ? Que ferez-vous si votre enfant est admis en classe de 6e et qu'au moment de l'inscrire, on vous lance, avec un regard méprisant, qu'il n'y a pas de place pour les sourds dans cet établissement ? Ce sont les peines que rencontrent ces personnes dans leur quotidien. La télévision gabonaise ne tient pas compte de leur existence. Le journal dont il se sert généralement est l'Union», indique Paul Anicet Mounziegou, conférencier qui, en dépit de sa profession d'enseignant, prend plaisir à vivre aux côtés des malentendants. **RECONNAÎTRE LA LANGUE DES SIGNES**• Pour mieux appréhender le vécu de cha-



Une assistance constituée des membres de l'association des sourds et des enseignants de l'ENEDA.

Photo : R.H.A

cune de ces personnes, des témoignages personnels ont permis de mieux cerner leur situation: « Nous sommes exclus des programmes lancés par le gouvernement, tels que le projet Graine, "Un jeune un métier" et pleins d'autres que je ne pourrais citer ici. Nous ne sommes pas débiles. Nous avons les aptitudes comme vous autres. Mais trop de portes nous sont malheureusement fermées. Mis à part le fait que les salles de classe nous soient fermées, l'accès aux soins de santé est, pour nous, un véritable chemin de croix», a dénoncé une jeune sourde, âgée de 28 ans. Face à ces récriminations, des recommandations ont encore été formulées à l'endroit du gouvernement. Il a été préconisé que l'État gabonais recon-

naisse officiellement la Langue des signes gabonaise (LSG) et mette en place des mécanismes pour la recherche scientifique en rapport avec cette dernière, ainsi que sa vulgarisation. Que le projet d'intégration des enfants sourds dans les écoles, lycées et collèges soit relancé. Ils souhaitent également que des mesures réglementaires soient prises par le ministre du Travail et de l'Emploi, de la formation technique et professionnelle et de l'insertion des jeunes, pour leur intégration dans les centres de formation existants. Vivement que toutes ces recommandations ne puissent tomber dans des oreilles...sourdes !

Insertion socioprofessionnelle des sourds

La multitude de langues des signes, un frein à l'intégration

Anita J. TSOUMBA

Libreville/Gabon

D'où l'appel unanime lancé par les participants à la rencontre de l'Institut français de Libreville pour une harmonisation du langage des signes au Gabon.

LES échanges de l'Institut français (IF) de Libreville ont également été la tribune pour les personnes sourdes et malentendantes de relever les difficultés qu'elles rencontrent lors des apprentissages et la nécessité pour eux de

voir les autorités en charge de cette question, définir, sinon arrêter une gestuelle unique destinée à leur apprentissage. «Au Gabon, nous signons de trois manières différentes. Nous avons la langue française des signes, l'américaine et la gabonaise. Même si les deux premières ont des bases identiques, il faut noter, cependant, qu'elles sont différentes à plus d'un titre. Le langage des signes gabonais est né des apprentissages quotidiens, de notre vécu. Et le fait que nous ayons toutes ces langues-là nous embrouille. Parfois on confond, ou on ne com-

prend pas le message qui nous est transmis. Cette multitude de langues qu'on utilise simultanément ne nous facilite pas l'apprentissage et la communication», dénonce Sandra, une ancienne élève de l'Enéda. Pour communiquer, les personnes sourdes utilisent le langage des signes. Selon les pratiquants, c'est une langue à part entière comme le français, l'anglais, l'espagnol ou encore les langues maternelles dans lesquelles nous nous exprimons. «C'est un des piliers de la culture sourde», a indiqué Paul-Anicet Mounziegou. Si la barrière de la langue

est effectivement un frein à l'insertion, au Gabon, elle l'est encore plus pour les personnes sourdes et/ou malentendantes, qui utilisent la gestuelle pour communiquer. Au fait que ces personnes n'écourent pas, ne sont pas comprises, s'ajoute la difficulté d'apprendre. Notamment au sein des institutions spécialisées, où chaque éducateur utilise un langage différent lors des apprentissages. « Cette multiplicité justement est un obstacle majeur pour l'apprentissage», a indiqué M. Mounziegou. Expliquant, par ailleurs, que « la position des doigts

et de la main, les mouvements, emplacements et expressions du visage, même parfois la syntaxe, c'est-à-dire les lieux, les personnages, les actions et la grammaire qui sont les paramètres de ce langage, diffèrent lorsque vous utilisez le langage des signes, français, anglais ou même gabonais. C'est pourquoi, aujourd'hui, il est plus que nécessaire qu'il y ait une langue des signes harmonisée pour nos apprenants.» Il faut noter que la difficulté de l'apprentissage des signes relève du fait que les enseignants et interprètes forment dans des langues apprises au

cours de leurs formations ou encore par des autodidacte. D'où l'invite des personnes sourdes à voir « harmonisée la langue de signes à utiliser au Gabon.» Notons, par ailleurs, qu'il n'existe pas de langue de signe internationale. Comme pour le langage parlé, il existe des différences régionales dans les gestes. Ce sont des langues à part entière reconnues avec des grammaires indépendantes des gestes individuels. Il est à préciser que dans le monde, il y a environ 200 langues des signes différentes.

Témoignages

Propos recueillis par AJT

Libreville/Gabon

Myreille, 29 ans, nouvelle bachelière : "Pour travailler, je me suis toujours fait aider par une amie. C'est elle qui prenait les notes de cours et moi je les recopiais. Le soir et tous les jours, je travaillais à la maison avec mon professeur. Je n'ai pas suivi des cours

particuliers. J'étais inscrite en cours normalement. Je suis contente d'avoir eu mon Bac. Et là, je suis en attente d'une bourse pour l'étranger. Je peux dire, aujourd'hui, que la surdité n'est pas une fatalité. On peut apprendre et travailler comme les autres".

Sandra, 25 ans, coiffeuse-esthéticienne à Nzeng-Ayong : "J'ai appris à signer à l'Enéda avec les



Myreille

Photo : R.H.A



Sandra

Photo : R.H.A

autres depuis toute petite. Aujourd'hui, j'ai appris la coiffure, l'esthétique, et j'ai un petit endroit au marché de Nzeng-Ayong, où je travaille avec mes camarades, deux sourdes aussi. Ça n'a pas toujours été facile pour moi, avec les camarades d'école et les enseignants qui utilisent l'oral, et moi le langage des signes. Le sourd, aujourd'hui, n'est pas soutenu, et le langage des signes que nous utili-

sons également ne nous aide pas vraiment. Moi, personnellement, cela ne m'a pas aidé à l'école. Je suis allé deux fois au collège, cela n'a pas marché. Puis, grâce à l'association et l'aide de maman, j'ai été inscrite au centre à Kenko, j'ai appris à faire la coiffure. Je suis restée 1 an, et n'ai pas terminé la formation. Mais, grâce à tout cela, je gagne ma vie aujourd'hui".